

COMITE DE PILOTAGE N°1

TRANSFORMATION DE LA ZPPAUP EN AVAP

Compte-rendu de la réunion de lancement du 1^{er} avril 2015

Participants :

Nom	Organisme	Fonction
Xavier BONNET	Ville de Clisson	Maire
Jean-Michel BUSSON	Ville de Clisson	Adjoint
Antoine CATANANTI	Ville de Clisson	Adjoint
Bernard BELLANGER	Ville de Clisson	Conseiller délégué
Franck NICOLON	Ville de Clisson	Conseiller Municipal
Charles Henri HERVÉ	Ville de Clisson	DGS
Etienne BARTCZAK	STAP 44	AUE ABF
Vanessa PASZKOWSKI	STAP 44	Technicienne Bâtiments de France
Antoine CALINE	Ville de Clisson	Service Urbanisme
Eve PELLAT-PAGE	BE-AUA	Urbaniste
Anne CAZABAT	BE-AUA	Architecte du patrimoine
Maï MELACCA		Paysagiste

> DEROULEMENT DE LA REUNION

Ouverture de la séance par Xavier BONNET, Maire.

1. Présentation du bureau d'études aux membres du comité de pilotage

BE-AUA : Eve PELLAT PAGE (urbaniste opqu, géographe, formation AEU) et Anne CAZABAT (architecte du patrimoine, dplg et enseignante à l'Ecole de Chaillot)
Maï MELACCA (paysagiste)

Les membres du comité de pilotage sont les personnes présentes aujourd'hui (COPIL restreint) + 2 agents du Conseil Général (le département est propriétaire de nombreux bâtiments sur la commune) + 1 représentant de l'association Histoire et Patrimoine de Clisson.

2. Planification des différentes phases de l'étude et mise en place du calendrier

Cf. calendrier joint

Comité de pilotage 2 (CP2) : 13 mai 9h30 : **présentation du diagnostic**

CLAVAP 1 : 27 mai 14h30 : **adoption du règlement interne + validation du diagnostic**

Réunion publique 1 (RP1) : 27 mai 19h00 : **présentation du diagnostic et des enjeux patrimoniaux**

CP3 : 24 juin journée : matin réunion technique avec le service urbanisme / 14h30 visite (thématique enjeux patrimoniaux) / 16h00-18h00 : réunion en mairie : **présentation des enjeux patrimoniaux + périmètre AVAP**

3. Questions et observations

Les membres de la CLAVAP ont été nommés lors du CM en date du 18 septembre 2014

Le bureau d'études propose de transmettre un modèle de règlement interne à la Ville et au STAP.

Etienne BARTCZAK (STAP) informe que par expérience le principal problème lors des réunions de la CLAVAP est d'obtenir le quorum, il propose donc qu'il n'y ait pas de quorum obligatoire de mentionner dans le règlement.

Eve PELLAT PAGE évoque la difficulté, compte tenu du calendrier serré de la mission, de transmettre les documents aux membres de la CLAVAP plus de 8 jours avant. Ce point est validé.

La CLAVAP continue à vivre après l'approbation de l'AVAP :

- Elle suit le bon fonctionnement de l'AVAP
- Elle étudie les modifications mineures
- Elle peut être saisie sur les recours contre l'avis de l'ABF.

Etienne BARTCZAK demande les attentes des élus par rapport à l'AVAP

Xavier BONNET, MAIRE :

Le projet de la commune est de préserver son patrimoine. Le diagnostic permettra de définir le futur périmètre (diminué ou augmenté).

Différents enjeux sont à prendre en compte :

- La question des entrées de ville (Leclerc) côté Sèvre nantaise, il existe à ce sujet une étude du CAUE pour l'extension de la zone d'activités (sur une zone actuellement agricole).
- La question des matériaux, par rapport à l'utilisation des énergies renouvelables (déjà quelques éoliennes sur mât)
- La question du bâti contemporain et de son insertion, tout en respectant « l'identité Clissonnaise »
- La question du paysage et des cônes de vues à préserver. Certains cônes de vue ont disparus avec la protection de boisements au titre des EBC, les arbres ont poussé et les ouvertures sur le paysage se sont progressivement fermées.
- La question des EBC du PLU et des protections de paysage dans la ZPPAUP : mise en cohérence avec un souhait de préserver les boisements.

Etienne BARTCZAK

La Ville de Clisson s'est beaucoup développée en périphérie du centre historique. Il existe de fortes « frictions » entre l'espace historique et les quartiers alentours nouveaux. Une réflexion est à mener sur les espaces publics « remailler le territoire » et sur le Grand Paysage (notamment pour le projet d'extension de la ZA).

Franck NICOLON demande si les études du SCOT (échelle du Pays) et du PLH (échelle du Pays) vont être prise en compte, ainsi que la ZAC Centre-ville ?

Antoine CALINE précise que :

- Le ScOT est au stade de l'arrêt du projet
- Le PLH a été mis en attente. Seul le diagnostic a été réalisé.

Eve PELLAT PAGE précise que l'analyse de ses documents fait partie de la 1^{ère} phase de l'étude.

Charles-Henri HERVE demande si les aides octroyées dans le cadre d'une OPAH peuvent être au bénéfice d'une propriété communale.

Franck NICOLON, concernant les corridors écologiques, précise que des données peuvent être consultées dans la DTA Estuaire de la Loire (Directive Territoriale d'Aménagement)

4. Présentation d'une première évaluation du document de ZPPAUP actuel (cf. document joint)

Nuancier : fiches réalisées par le CAUE, mais pas utilisées de façon systématique
Mr BARTCZAK : avant de définir un nuancier, il faut déjà définir les objectifs poursuivis

5. Concertation

Un article dans le prochain bulletin de juin, à transmettre à la mairie mi-mai
Transmission du classeur/registre qui sera mis à disposition de la population en mairie
Présentation de deux premières planches pour la concertation, soit pour le site internet soit pour l'exposition.

> LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU LANCEMENT DES ETUDES

Documents transmis sur CD en séance

> A FAIRE

A faire	Par qui	Echéance
Projet de règlement interne CLAVAP	BE-AUA	Mi-avril
Article pour le bulletin municipal	BE-AUA	Mi-mai au plus tard
2 premiers panneaux pour validation	BE-AUA	Mi-avril
Transmettre la charte graphique	La commune	

Prochaine réunion le 13 mai 2015 à 9h30 / CP2



Le Maire,
Xavier BONNET